

UNSA



Sylvain GERVAIS responsable CONTRACTUELS
974@se-unsa.org
Tel : 06.92.24.99.14

N°11 - Novembre 2022 - Tous nos flashs sont
visibles sur le site académique du SE UNSA [ici](#)

Mon info **contractuels**

GIPA, j'y ai droit ?

La garantie individuelle du pouvoir d'achat (Gipa), est une indemnité qui doit vous être versée si votre rémunération a peu ou pas augmenté sur les quatre dernières années afin de compenser, en partie, l'inflation et la baisse de pouvoir d'achat qui en résulte.

[Je demande une simulation](#)

Les AED et les AESH percevront l'indemnité éducation prioritaire

À la suite du recours du SE-Unsa et de l'Unsa Éducation déposé devant le Conseil d'État en 2021, un projet de textes étendant les bénéficiaires des primes en éducation prioritaire devrait être examiné le 26 octobre prochain. Le Ministre de l'Éducation nationale a informé le Conseil d'État qu'il faisait droit à l'ensemble des demandes du SE-Unsa.

Ainsi, les AED et les AESH, jusqu'ici exclus, y seront éligibles et pourront bénéficier de l'indemnité pour exercice en éducation prioritaire à compter du 1^{er} janvier 2023.

[Je lis la suite](#)

Les concours c'est maintenant

Pour tous ceux qui veulent tenter l'aventure de la titularisation, les inscriptions ont lieu depuis le 18 octobre et restent possibles jusqu'au 18 novembre.

Si vous voulez tout savoir sur le bilan 2022, continuez la lecture.

Le SE-UNSA lance sa campagne : Le concours c'est pas automatique !

ATTENTION : si vous obtenez un concours surtout ne démissionnez pas !!

En effet, si vous décidez d'abandonner ou si vous n'êtes pas titularisé.e, vous risquez de perdre toute votre ancienneté de contractuel pour un autre CDD ou une cédésation. Prenez contact avec nous pour qu'on vous explique tout !

[Je m'informe](#)

Les élections professionnelles

Sans représentativité, pas de contre-pouvoir. Les élections professionnelles auront lieu du 1^{er} au 8 décembre.

Tout le monde a reçu son lien « espace électeur » sur sa boîte pro.

Certains ont reçu leur notice de vote par courrier postal à votre adresse personnelle.

ATTENTION : en bas à gauche du courrier, il y a un CODE. Prenez-le en photo car vous en aurez besoin au moment du vote.

En attendant, nous allons multiplier les opérations phoning, les stages syndicaux (pensez à vous y inscrire), les SMS et les mails. On ne râle pas, c'est la période qui veut ça ! Et commet toujours, une question, une info, n'hésitez pas à nous solliciter. Un seul mot d'ordre, en décembre je vote UNSA !

[Comment et quand voter ?](#)

Envie d'être correspondant ? On vous explique tout

Le Se-Unsa est présent partout mais parfois nous avons besoin de relais notamment pour l'affichage, pour transmettre les coordonnées des responsables de branches, pour faire un point sur la situation de l'établissement.

Si cette mission vous intéresse, n'hésitez pas à nous le dire. Vous recevrez les affiches par voie postale ou numérique selon votre choix.

On lance une formation en direction des correspondants le LUNDI 28 NOVEMBRE en VISIO. ATTENTION : il faut s'inscrire dès cette semaine (délais d'un mois !)

[Je m'inscris ici](#)

L'adhésion c'est dès maintenant

Pour ne rien oublier et être accompagnés, nous sommes votre pense-bête !

[J'adhère](#)

